

Comment s'inscrire au Lycée Darche lorsqu'on a reçu son affectation ?

Votre enfant est affecté au lycée professionnel Darche de Longwy (notification reçue dans votre établissement d'origine).

Une affectation n'est pas une inscription, vous devez donc, afin de conserver cette place, déposer impérativement le dossier d'inscription qui vous sera remis par votre établissement d'origine ou directement le retirer sur place le :

Samedi 06 juillet 2019
de 08h30 à 13h30

À partir de la rentrée, votre enfant devra être équipé d'une tenue professionnelle adaptée **et** obligatoire.

Le fournisseur, situé à Metz – avec lequel les prix ont déjà été négociés – sera présent ce jour afin de procéder aux différents essayages.

Votre présence ainsi que celle de votre enfant sont indispensables ce jour et cela vous « soulagera » de toutes les démarches pendant les vacances scolaires et à la prochaine rentrée.

Vous serez donc muni :

- du dossier d'inscription complété (si vous rencontrez des difficultés, une aide sur place est possible),
- des différents documents demandés (voir page 4 du dossier d'inscription, vous pouvez apporter les originaux, nous ferons les photocopies),
- d'un carnet de chèques (nécessaire aux règlements pour les tenues professionnelles et les équipements).

Afin de contribuer au bon déroulement de cette journée, nous vous demandons de bien vouloir respecter cette organisation.